



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E27950

VALABLE JUSQU'AU 18/06/2026

ÉDITÉ LE

20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/03/1967

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/03/2004
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 967502972

Siret : 967 502 972 00045

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 80 00267

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 295107

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 295107

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS ESTRAT BONCHE SA

84 AVENUE DE LA POTERIE
PARC D'ACTIVITES DES PLANCHETTES BATIM
69890 LA TOUR-DE-SALVAGNY

Téléphone : 04 78 72 13 22

Fax : 04 78 58 20 42

Portable : 06 11 95 93 57

Site Internet : <http://www.estratbonche.fr>

E-mail : contact@estratbonche.fr

Responsabilité légale :

2C INVESTISSEMENTS (850 609 090) / COURRIERE ALEXANDRE DIRECTEUR
GÉNÉRAL / COURTIER PIERIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/02/2026
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	06/06/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	06/06/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/07/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.